

LES FILIÈRES AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES : LA VIANDE BOVINE



#3 | Septembre 2019 ÉTUDE | Note d'analyse



Photo : ADEUPa

 **1 140**
exploitations
de viande bovine en Finistère

16^e département producteur
de viande bovine en France




1 300 emplois
dans l'abattage et la transformation
de bovins
7 000 emplois en Bretagne
en 2017
3 entreprises d'abattage et de
transformation de bovins viande
en Finistère

 **75**
exploitations bovines
bio en 2017 (+ 17% depuis
2011)

 **26,7 milliers de tonnes**
de viande de bovins produites
en Finistère en 2017
121,7 milliers de tonnes
en Bretagne en 2017
-9,9 % de tonnes
équivalent carcasses entre
2010 et 2016 sur l'ensemble
des bovins

 Le Finistère
3^e département breton
dans l'abattage et la
transformation de bovins

La filière viande bovine du Finistère représente 7 % de la production agricole en valeur du département. Les élevages finistériens produisent 22 % du tonnage breton, tandis que la région ne représente qu'un poids de 11 % au niveau national. Dans un bassin laitier historique, deux tiers des gros bovins produits est issu des vaches laitières de réforme.

Le niveau de production finistérien est maintenu par des exploitations présentant différents niveaux de spécialisation qui bénéficient d'un savoir-faire certain dans les métiers d'élevage. Les troupeaux pâturent et permettent de valoriser des terres moins productives. La traçabilité de la filière est garantie par un réseau d'abattoirs publics et privés au niveau départemental.

La filière fait face à une période de crise caractérisée par la réduction du troupeau bovin au niveau national dans un contexte où la consommation de viande diminue sensiblement.

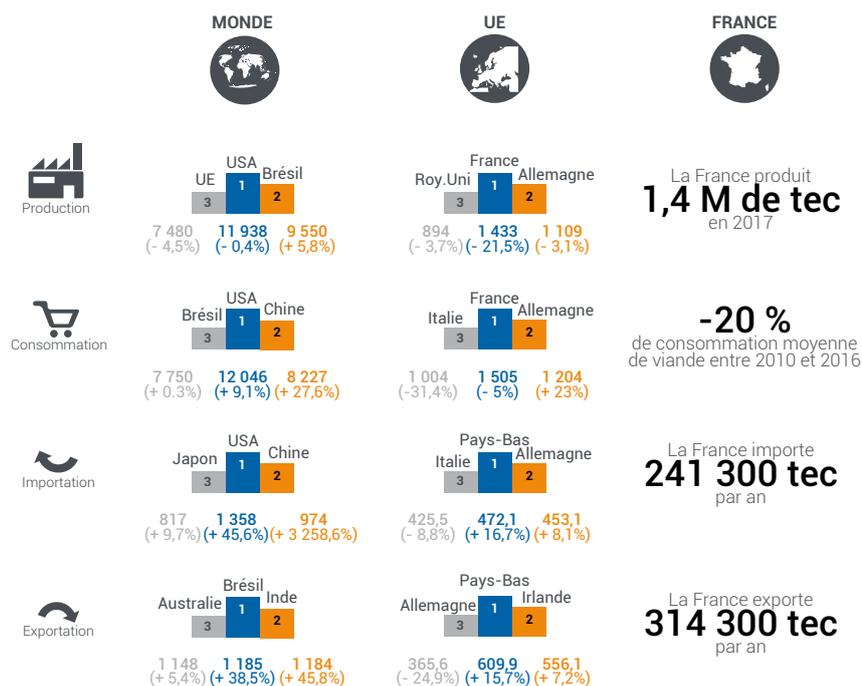
Ainsi, les défis finistériens sont nombreux : maintien et reconnaissance de la production, maintien des outils d'abattage, capacité de résilience face à un jugement sociétal qui inquiète, etc.

Les opportunités de la filière à l'avenir sont tournées vers une amélioration du revenu des éleveurs, des tendances de consommation qui évoluent vers une préférence pour la viande hachée (avec le développement du flexitarisme qui privilégie la qualité avant la quantité) et des modes de commercialisation à multiplier.

La filière mondiale et européenne

Le contexte mondial

Évolutions contextuelles en millions de tonnes équivalent-carcasse (évolutions entre 2011 et 2017)¹



¹Source : les produits carnés et laitiers, france agrimer, août 2018

• La production mondiale portée par les Etats-Unis

La production mondiale de viande bovine est dominée par les Etats-Unis avec une production de 11,9 millions de tonnes équivalent carcasses (tec) produites en 2017, soit 19 % de la production mondiale.

La production mondiale de 61,5 millions de tec est plutôt stable depuis 2010 et augmente faiblement entre 2016 et 2017 (+ 1,8 %).

A l'échelle mondiale, les impacts de la production de viande bovine sur l'environnement sont de plus en plus décriés, tant au niveau de la consommation d'eau et de terres que des émissions de gaz à effet de serre. Les parcs d'élevage des bovins, les « feedlots » américains, sont particulièrement remis en cause.

Les Etats-Unis sont les plus gros consommateurs de viande bovine

• La consommation mondiale en forte progression en Asie

Les Etats Unis sont les plus gros consommateurs de viande bovine avec une consommation de 12 millions de tec, suivis par la Chine (8.2 millions). L'UE passe en 4^{ème} position avec 7,2 millions derrière le Brésil 7,7 millions.

À noter que la consommation a baissé entre 2016 et 2017 uniquement en UE tandis que les trois principaux consommateurs voient leur demande progresser.

Depuis quelques années, l'Asie tend à émerger sur le marché de la consommation, offrant des perspectives de nouveaux marchés pour les pays producteurs.

Le contexte européen

Les études prospectives à l'horizon 2025 menées par la Commission européenne n'augurent pas d'une embellie pour la filière européenne. En Europe, 70 % du cheptel bovin est concentré dans 4 pays : l'Irlande, l'Espagne, la France et le Royaume-Uni. Dans ces pays, le cheptel tend à décroître et pourrait atteindre 8.3 millions de tête d'ici 2025 contre 12 millions en 2017. En Europe, deux tiers des volumes produits de viande bovine proviennent des vaches laitières de réforme¹. Or, le contexte est plutôt à la réduction ou "décapitalisation" du troupeau laitier à mesure que la productivité de lait par vache augmente.

A l'avenir, la concurrence en matière d'exportations va certainement s'exacerber pour l'Union européenne (UE). Actuellement, l'UE exporte très peu et la Commission européenne prévoit une hausse des importations de 2 % d'ici 2025².

Le traité de libre-échange entre l'UE et le Mercosur³ continue de défrayer la chronique. Plus de 20 ans après le début des négociations, celui-ci est finalement signé fin juin 2019 avant d'être à nouveau remis en cause par le gouvernement fin août. Cet accord prévoyait de donner aux pays du Mercosur un contingent de 99 000 têtes de viande bovine avec un droit de douane intra contingentaire de 7,5 %. Si ce volume ne représente que 1,2 % de la consommation européenne de viande bovine, le risque est que les pays du Mercosur ciblent les marchés à haute valeur ajoutée. Certaines pièces de bœuf pourraient voir leurs prix baisser, entraînant une déstabilisation du secteur bovin européen.

Concernant les marchés extérieurs, les inquiétudes se portent également sur le CETA⁴ entré en vigueur en 2017 qui aurait dû voir les importations en provenance du Canada augmenter. Dans les faits, les importations canadiennes ont même baissé en France sur l'année 2018, les normes européennes et canadiennes n'étant pas homogènes⁵.

La Chine est quant à elle vue comme un marché prometteur pour les débouchés européens. Pourtant, les exportations françaises restent faibles notamment du fait d'une inadéquation entre l'offre et la demande, les chinois étant friands de viandes très grasses.

¹ vache réformée de la production de lait destinée à être engraisée puis abattue.

² Source : accord UE-Mercosur : l'import de viande au cœur des critiques, France Inter, 4 juillet 2019

³ Communauté économique des Pays de l'Amérique du Sud

⁴ Accord commercial bilatéral de libre-échange entre l'UE et le Canada.

⁵ Source : Commission Européenne, juillet 2019

Le contexte français

• La filière bovine en France : un cheptel qui décroît

La France est le 1^{er} producteur européen de viande bovine devant l'Allemagne et le Royaume-Uni et le 2^{ème} producteur de veaux de boucherie derrière les Pays Bas. La France détient ainsi 32 % du cheptel européen. Le pays se positionne comme le 7^{ème} producteur mondial derrière les USA, le Brésil, l'Europe, la Chine, l'Inde et l'Argentine.

Aux niveaux national comme européen, la filière viande bovine doit faire face à la réduction des cheptels laitiers et allaitants⁶ à court terme ainsi qu'à la baisse de consommation de viande et la concurrence asiatique et sud-américaine à plus long terme.

On dénombre en France 85 300 élevages bovins⁷, avec une tendance à la baisse ces dernières années (- 4 % entre 2016 et 2017). La Nouvelle Aquitaine détient le cheptel bovin allaitant le plus important de France avec près de 900 000 bovins, devant la région Auvergne-Rhône-Alpes qui comptabilise 363 000 bovins⁸.

En France, le troupeau allaitant est principalement issu de races « traditionnelles » comme la Charolaise, la Limousine, la Blonde d'Aquitaine même si des races régionales existent comme la « Blanc-bleu » ou la Parthenaise. D'autres vaches sont définies comme « mixtes » et sont recherchées à la fois pour la qualité de leur lait et de leur viande (Normande, Montbéliarde, etc...).

• Les enjeux à relever : différenciation et valorisation

La filière viande bovine française doit faire face à un certain nombre d'enjeux. Cette filière est très fortement dépendante du cycle laitier, ce qui incite à la différenciation entre la viande d'un troupeau allaitant ou laitier. En effet, la part de vaches de réforme reste élevée dans la production de viande bovine.

Or, la valorisation du troupeau allaitant est encore faible, seule 3.6 % de la production française est sous un signe de qualité.

Des démarches émergent depuis quelques années pour faire reconnaître la qualité des viandes françaises mais une marge de progression subsiste car les volumes restent faibles. La démarche « cœur de gamme » lancée en 2016 devait permettre une revalorisation financière en contrepartie d'un cahier des charges respecté mais cela a concerné un nombre de têtes limité.

⁶ Race de vache à viande ou issue d'un croisement lait-viande destinée à l'élevage pour la production de viande.

⁷ Source : interbev, chiffres clés 2018, élevages possédant plus de 5 vaches allaitantes

⁸ Source : chambre d'agriculture Auvergne Rhône Alpes



Photo : ADEUPa

• Le marché de la viande bovine

Le marché de la viande bovine est très concurrentiel et mondialisé. Dans ce contexte, les prix sont volatils et la défense du revenu est une priorité pour cette filière en crise. En 2018, le prix moyen pondéré d'un gros bovin à l'abattoir a fluctué entre 3,47 et 3,62 €/le kilo⁹, des prix inférieurs à ceux atteints en 2017. La baisse des prix s'explique notamment par l'augmentation des abattages (vaches de réformes laitières), l'augmentation des importations et la baisse de la consommation en boucherie artisanale et rayons traditionnels.

Les boucheries traditionnelles perdent des parts de marché et essaient de compenser avec le rayon traiteur. Seule la demande pour les plats préparés et la restauration hors domicile progresse, notamment liée à la progression de la demande de steak haché. Pour autant, 70 % des steaks hachés proviennent de vaches laitières de réforme.

La consommation de viande par les ménages français a diminué de 20 % entre 2010 et 2016¹⁰. 80 % des Français mangent moins de viande que le seuil de 500 g par semaine préconisé par les instances de santé publique.

• Le contexte égalim : l'émergence d'un plan de filière

Dans le contexte des Etats généraux de l'alimentation fin 2017, la filière viande bovine a fait l'objet d'un travail conjoint avec la FNB (filière nationale bovine) et l'interprofession bétail et viande (interbev) qui regroupe plus d'une vingtaine d'organisations nationales de l'éleveur au distributeur. Le plan de filière qui a émané de ces travaux visait principalement à s'accorder sur une méthode de calcul d'un indicateur de coût de production.

⁹ Source : les produits carnés et laitiers, France Agrimer, août 2018.

¹⁰ Source : la filière bovine en chiffres, Interbev 2018

Le chiffrage a abouti à un prix de revient de 4,64 €/kg carcasse pour une vache allaitante. L'objectif est loin d'être atteint en 2019.

Les principales conclusions du plan de filière vont dans le sens d'une recherche de création de valeur : une montée en gamme ambitieuse pour la viande bovine, à savoir 40 % de l'offre en label rouge d'ici 2022 contre 3 % en 2017 ou encore un doublement de la production en biologique.

• La filière française biologique en nette progression

Selon l'Agence Bio, la France dénombre 133 800 vaches allaitantes biologiques en 2017, détenues par 3 675 élevages bio. Ce secteur est en forte croissance, avec une hausse de consommation de 13 % par an ces dernières années.

Les volumes produits en France ne cessent de progresser. La hausse la plus importante provient des catégories de bovins allaitants offrant une diversité de races plus marquée que dans les élevages laitiers. La moyenne des cours bio pour toutes les catégories de bovins reste stable sur la période 2014 -2018¹¹.

L'ambition est à la diversification des gammes de produits biologiques proposés pour valoriser tous les types d'animaux et les pièces de viande. La dynamique concerne davantage les produits transformés comme le steak haché.



¹¹ Source : Agence Bio, Observatoire des viandes biologiques 2018

L'amont de la filière

Typologie des exploitations bovines en Bretagne

En Bretagne, les producteurs en viande bovine sont légèrement surreprésentés dans les territoires des Côtes d'Armor (31% du total régional) et d'Ille-et-Vilaine (30%). Les premières intercommunalités en exploitations de viande bovine le sont dans ces territoires : plus de 300 pour Loudéac Communauté, et plus de 200 pour Guingamp et Vitré Communauté. La concentration des outils d'abattage vers l'Est du territoire peut en partie expliquer cette répartition.

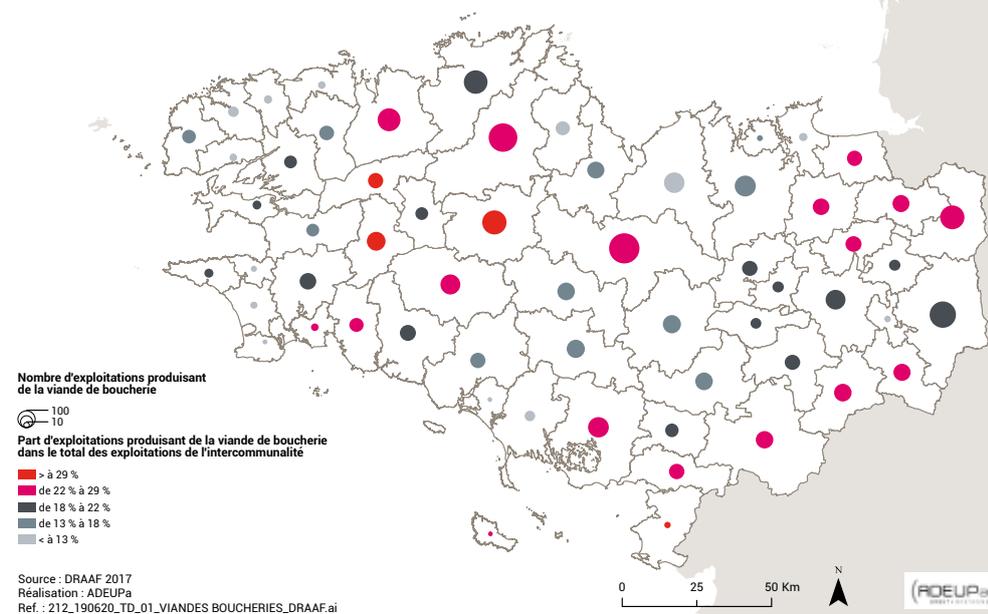
16^{ème} département producteur de viande bovine en France, le Finistère comptabilise 1 400 exploitations essentiellement situées à l'Est du département. Le département représente 22 % des exploitations bovines bretonnes.

La Communauté de communes des Monts d'Arrée est l'intercommunalité la plus marquée en production de viande (36 % des fermes du territoire), juste devant la Communauté de communes de Haute Cornouaille où ces exploitations représentent 30 % du total des fermes. Le territoire de Morlaix Communauté recense le plus grand nombre d'exploitations (183), devant la Haute Cornouaille (121) et Quimper Bretagne Occidentale (97).

- **Des structures d'exploitations différentes**

En Finistère, l'élevage des bovins allaitants est rarement une activité principale. Le modèle en polyculture élevage est davantage privilégié, l'activité de viande bovine étant conjointe avec deux ou trois productions (élevage porcin ou de volaille ou production légumière). La production bovine permet d'exploiter et de valoriser des terres moins

Les exploitations de la viande de boucherie par intercommunalité bretonne en 2017



productives. Le bovin ruminant peut être vu comme un rempart aux friches agricoles. Les surfaces herbagères utilisent par ailleurs très peu de phytosanitaires comparées à certaines cultures.

À la différence des filières laitière et porcine, les éleveurs sont peu regroupés en organisations de producteurs, bien que des « sections » viande bovine existent dans certaines coopératives bretonnes.

- **Quels modèles économiques ?**

Le revenu des agriculteurs dans cette filière d'élevage est une question cruciale. La pérennité des élevages finistériens en dépend. Les éleveurs doivent en effet composer avec un prix de la viande fluctuant

et très concurrentiel. Maîtriser sa chaîne de valeur est donc un impératif pour la viabilité d'une exploitation bovine.

Dans le cas d'une spécialisation en bovin viande, on estime qu'une personne peut gérer une taille de cheptel minimale de 60 vaches, mais que cela devient compliqué au delà d'une centaine de têtes. L'autonomie alimentaire est également une condition nécessaire à la viabilité de l'élevage. Plusieurs entreprises du territoire transforment alors les céréales cultivées à la ferme en vue d'une fabrication en aliment pour bétail.

- **Très peu d'installations**

Les coûts à l'installation sont particulièrement importants en élevage bovin (bâtiments et cheptel). Le cycle d'élevage relativement long (trois ans sont nécessaires pour vendre les premiers animaux après installation) est un frein à l'installation pour les jeunes agriculteurs.

Les installations en viande bovine représentent 4 % des installations totales des agriculteurs en 2017 en Finistère¹².



Photo : ADEUPa

12. Source : Installation, transmission 2018, Chambre d'Agriculture de Bretagne

Le cheptel et la production

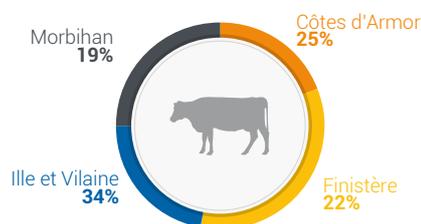
• La production de viande bovine

La Bretagne fournit 11 % des volumes de viande bovine au niveau national soit 158 000 tonnes de viande en 2017¹³. Les volumes produits correspondent pour deux tiers de vaches de réformes laitières et pour un tiers aux troupeaux allaitants (vaches et veaux allaitants, génisses, mâles, etc.)

Au niveau régional, la production tend à diminuer (-4 % entre 2016 et 2017 sur la Bretagne). La région exporte une faible partie de ses volumes principalement en Italie (45 % des exportations de viande de boucherie) ainsi qu'en Grèce et en Allemagne.

Les marchés à l'export sont différents des marchés français et ne concernent pas les mêmes animaux : les bovins mâles sont par exemple consommés en Italie alors que les femelles seront consommées sur le marché national.

La production de viande "gros bovins" en Bretagne



Source : Agreste, 2017

• Le cheptel bovin : 80 % de vaches laitières en Finistère

Les bovins allaitants représentent 21 % du cheptel bovin total finistérien dont 7 % du troupeau allaitant est issu de race Limousine et 6 % de Blonde d'Aquitaine en 2017.

Dans un département laitier, il n'est pas étonnant de constater que 80 % du cheptel bovin concerne des vaches laitières dont 68 % de race Prim'Holstein.

Cette répartition est stable depuis 2010 mais la tendance est à la réduction du troupeau : la filière enregistre une perte d'effectifs d'environ 3 000 vaches tous les ans en Bretagne.

• La décapitalisation du troupeau allaitant s'accélère

La tendance est à la réduction du troupeau allaitant (aléas climatiques, départs en retraite non remplacés, difficultés à financer les installations, etc.) et du troupeau de vaches de réformes laitières du fait d'une hausse de productivité par vache.

En Bretagne, la situation suit les mêmes courbes. La production de vaches de réformes allaitantes et laitières progresse entre 2010 et 2016 (+ 6,3 %). Néanmoins l'ensemble des bovins produits (réformes, génisses, mâles, veaux) baisse sur la même période de 7,5 %.

En Finistère la situation est encore davantage dégradée, avec une baisse de près de 10 % de la production de l'ensemble des bovins entre 2010 et 2016, un taux significativement supérieur par rapport aux autres territoires bretons : -8 % en Ille-et-Vilaine, -7 % en Côtes d'Armor et -5 % en Morbihan.

Les éleveurs connaissent des difficultés pour vendre leur bêtes : le prix n'est plus seulement la seule crainte des éleveurs mais également de savoir si l'animal trouvera un acheteur en raison d'une insuffisance de demande.

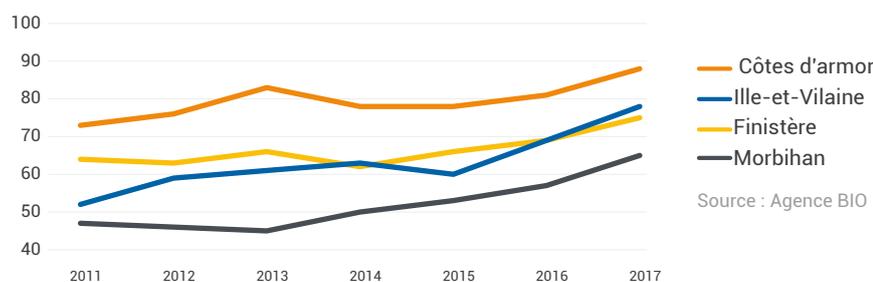
La filière biologique

La Bretagne comptabilise plus de 300 exploitations de viande bovine en 2017 pour un cheptel de 8 000 têtes. 6 % des vaches allaitantes de Bretagne sont élevées sous le label biologique. L'interprofession de la viande bovine, Interbev, prévoit dans son plan de filière un doublement de la production à l'échelle nationale d'ici 2022. Les conversions et les installations en bio sont donc encouragées. Si le nombre d'éleveurs a progressé, le cheptel peine à grossir.

En Finistère, le nombre de têtes biologiques (en conversion et certifiées) n'a augmenté que de 10 % entre 2011 et 2017 tandis que le nombre d'exploitations a progressé de 17 % sur la même période. Il semblerait que les installations en biologique concernent des cheptels relativement réduits. Les clefs de la réussite d'un élevage biologique sont l'autonomie alimentaire, l'adaptation des races allaitantes à des modèles herbagers et l'évolution vers des modèles très résilients moins consommateurs d'énergie et de concentrés.

Une vraie différenciation des prix est également nécessaire pour tenir compte d'une baisse de la productivité rapportée à la surface en modèle biologique.

Les exploitations de viande bovine biologique



Source : Agence BIO

13. Source : Agreste 2017

Le cœur de la filière

Une concentration des outils d'abattage vers l'Est

La Bretagne est la première région pour l'abattage des gros bovins et des veaux au niveau national : 21 % du tonnage national passe par les abattoirs bretons. Le bassin laitier historique et l'activité d'engraissement de la région a permis l'implantation de gros groupes industriels. Quatre des cinq plus gros abattoirs au niveau national sont localisés en Bretagne. Aujourd'hui, la production locale n'irrigue plus suffisamment les abattoirs bretons, aussi 60 % des bovins abattus sur le territoire proviennent d'autres régions¹⁴. Les abattages sont plutôt stables depuis une dizaine d'années, pourtant les prix de la viande sont plutôt orientés à la baisse.

La fourniture d'animaux se fait soit par des groupements d'éleveurs, des négociants ou directement via des marchés à bestiaux.

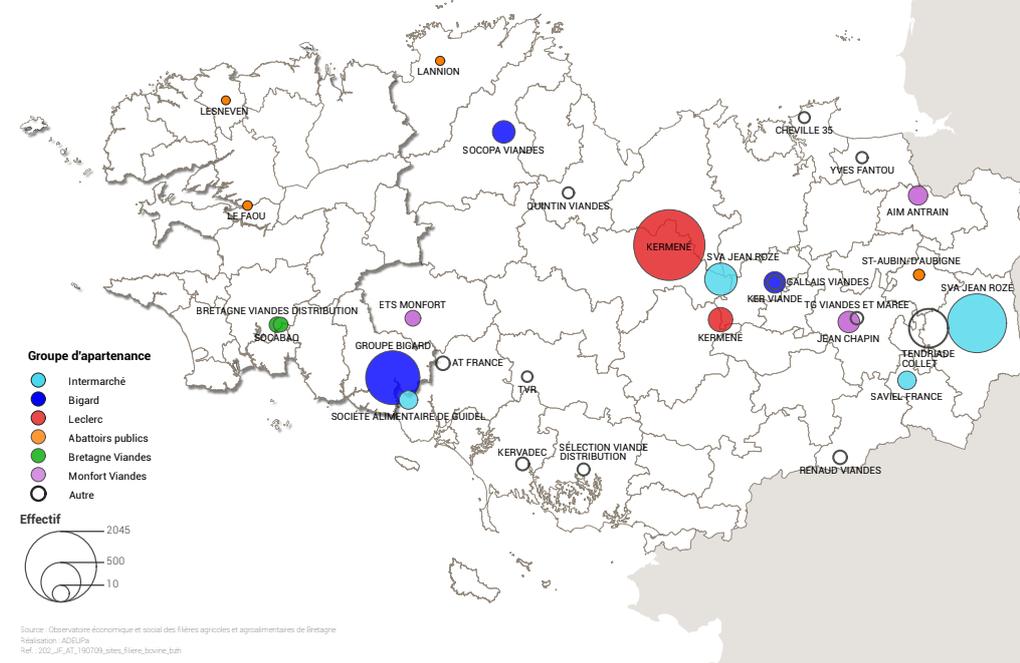
Les volumes les plus importants sont abattus dans l'Est de la région, principalement en Ille-et-Vilaine et dans l'est des Côtes d'Armor. L'activité est très concentrée autour de trois acteurs dont deux issus de la grande distribution, Leclerc (Kerméné) et Intermarché (SVA Jean Rozé), sans oublier le 1^{er} opérateur d'ordre national, Bigard dans le Finistère. Sur le site de Quimperlé, ce sont plus de 115 000 tonnes de viandes abattues, dont 62 % de porcs et 38 % de gros bovins.

Bretagne Viande exerce également une activité d'abattage de gros bovins dans le Finistère dans des proportions moins importantes avec environ 30 000 têtes abattues par an. L'entreprise se positionne sur un segment différent, favorisant davantage le haut de gamme à destination des Grandes et Moyennes Surfaces et de la restauration en s'approvisionnant dans le grand ouest. Les faibles volumes permettent de se positionner sur des segments de niche comme ceux de la viande kasher ou halal.

• Le maintien des abattoirs publics locaux

Aux côtés de ces abatteurs-transformateurs privés travaillent des abattoirs publics à portée plus locale. L'abattage de proximité est en effet vu comme une condition nécessaire pour assurer la pérennité de l'élevage finistérien. Face à l'avènement des circuits courts et des filières locales, ces abattoirs de proximité sont

Les sites industriels d'abattage et de transformation de la filière bovine en Bretagne



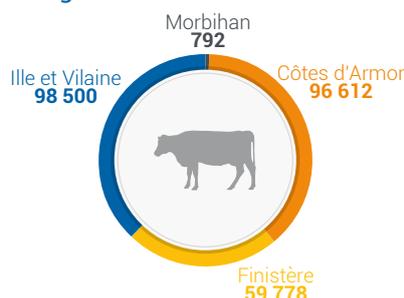
plébiscités par les professionnels. La garantie d'une traçabilité locale est recherchée par le consommateur.

Par ailleurs, on observe une concentration des outils d'abattage privés et des restructurations (Socopa racheté par Bigard en 2009, l'agrandissement du groupe Montfort Viandes, etc.).

Certains professionnels transformateurs se sont ainsi tournés vers des relations en direct avec le producteur où l'abattage se fait via les abattoirs publics locaux. Il faut compter environ 70 centimes par kilo abattu avec la livraison de la viande. Si le coût est moindre qu'en faisant appel à des intermédiaires, le temps et l'investissement des deux parties (éleveur et transformateur) sont des données à prendre en compte.

Pour autant, le gain d'argent peut permettre de mieux rémunérer l'éleveur afin d'assurer une livraison régulière d'une viande de qualité recherchée en boucherie artisanale.

Les abattages de gros bovins en Bretagne en tec



• Les effectifs salariés privés

L'abattage et la transformation de viande de boucherie représentent plus de 7 000 emplois sur la région.

Les effectifs salariés sont principalement localisés dans les départements des Côtes d'Armor et d'Ille-et-Vilaine (respectivement 37 % et 36 % des effectifs) contre seulement 15 % pour le département du Finistère¹⁵.

Le Finistère est le troisième département employeur dans cette production avec 1 300 emplois concentrés à 90 % dans le groupe Bigard.

L'abattage de proximité est vu comme une condition nécessaire pour assurer la pérennité de l'élevage finistérien

14. Source : Agreste Bretagne, 2017

15. Source : Agreste Bretagne, 2017

Les défis à relever

- **Le maintien des aides de la Politique agricole commune (PAC)**

Le maintien d'une production finistérienne passe également par la pérennisation des aides de la PAC qui contribuent à compenser les écarts de prix sur le marché de la viande bovine. Depuis plusieurs années, les orientations données sont en faveur des réductions de produits phytosanitaires, le maintien des surfaces en herbe, le développement du bio et l'assurance d'un bien-être animal. Les éleveurs finistériens, qui se positionnent sur des volumes faibles mais de qualité s'estiment ainsi sur le bon segment.

- **La maîtrise du circuit de vente**

La maîtrise du circuit de distribution permet à l'éleveur de fixer son prix de revient et donc d'avoir un meilleur contrôle de sa chaîne de valeur. Certains éleveurs ont fait le choix de supprimer les intermédiaires et d'assurer la distribution de leur viande en contractualisant avec une boucherie artisanale. Ce modèle demande un investissement important de la part de l'éleveur, bien conscient que la vente est un métier différent de l'élevage. Les relations commerciales avec les métiers du cœur de la filière (abattoir et transformateur) sont alors à construire par l'agriculteur. Ce modèle permet à l'éleveur de fixer son prix de vente et de bénéficier d'une meilleure régularité dans les commandes et les prix.

D'autres font le choix de confier la partie commercialisation à des prestataires qui s'occupent du transport de la bête de l'élevage à l'abattoir pour un coût d'environ un euro par kilo de tête.

- **Multiplier les canaux de distribution**

Les éleveurs sont unanimes pour souligner l'insuffisance de débouchés de la viande bovine sur le marché actuel. Dans ce contexte, il est primordial de multiplier les canaux de vente. Les circuits longs et courts ne sont pas à opposer. Les relations avec la grande distribution locale sont à développer en particulier sur la régularité des livraisons.

La vente en direct se développe mais présente un certain nombre de limites : travail conséquent, besoin d'un équipement spécifique à la ferme, travail coûteux si appel à un intermédiaire, volume d'une bête par rapport aux besoins des consommateurs, etc.

Pour commercialiser leurs produits les éleveurs ont bien conscience qu'il faut avant tout répondre à la demande des consommateurs. Des essais de croisements de races entre laitières et allaitantes sont en cours pour répondre aux besoins de la grande distribution. Aujourd'hui ce sont davantage des animaux légers qui sont recherchés et le poids de la bête n'est plus le seul critère de prix.

La part du steak haché progresse dans les débouchés mais contribue à la dévalorisation du prix de la carcasse en raison de son prix de vente beaucoup plus faible que d'autres morceaux de bœufs. Le goût pour la viande issue de races étrangères (kobé, angus, etc.) est également une tendance émergente que les éleveurs surveillent.

La conformation¹⁶ des animaux et leur qualité de vie de la naissance à l'abattage sont des paramètres qui déterminent la qualité de la viande et les consommateurs y prêtent de plus en plus d'attention.

- **La valorisation de la production locale**

La labellisation de la viande bovine est un réel enjeu, tant au niveau national que local. Les labels existants (label rouge, blason prestige, label limousin, etc.) doivent donc être développés à condition que l'éleveur y trouve une revalorisation financière par rapport aux exigences des cahiers des charges.

Les races allaitantes faisant référence à d'autres régions de France, la production locale est très peu visible par le consommateur. L'interprofession de la viande bovine entend développer les labels régionaux dans son plan de filière d'ici 2022.

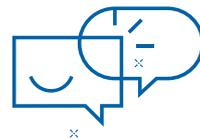
La conformation des animaux et leur qualité de vie de la naissance à l'abattage sont des paramètres qui déterminent la qualité de la viande et les consommateurs y prêtent de plus en plus d'attention

16. Apparence extérieure d'un animal d'élevage



Photo : ADEUPa

QUEL AVENIR POUR LA FILIÈRE BOVINE EN FINISTÈRE ?



Animation

Méthodologie

Les pages qui suivent restituent la production d'un temps d'échange avec les acteurs de la filière bovine qui s'inscrit dans le cadre plus large d'une étude prospective sur les filières agricoles et agroalimentaires en Finistère, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture et l'ensemble des membres de l'ADEUPa. Cette étude prospective est particulièrement attendue des élus qui souhaitent se mobiliser pour accompagner les acteurs de la filière avec ce questionnement initial :

Quelles sont les opportunités à saisir dans un environnement complexe et en mutation ?

Dans le cadre de cette étude, 8 filières d'activités sont appréhendées avec les acteurs locaux : lait, porc, viande bovine, volaille, légumes, céréales, transformation de produits de la mer, machinisme agricole et 4 thématiques transverses : la logistique, le foncier agricole, la formation et la recherche et la distribution.

L'analyse de ces filières a pour objectifs de :

- **mesurer le poids des filières au sein de l'économie finistérienne,**
- **comprendre les interactions entre les entreprises et leurs partenaires, de l'amont vers l'aval,**
- **identifier les principaux défis auxquels les professionnels sont confrontés,**
- **mettre en exergue les leviers que peuvent mobiliser les acteurs publics locaux pour accompagner les mutations souhaitables.**

Des entretiens avec les professionnels de la filière

Le Festival de l'agriculture et de l'élevage Agri Deiz à Quimper, le 23 mars 2019 a été l'occasion de rencontrer une diversité d'acteurs.

Les différents professionnels de la filière se sont également rendus disponibles pour faire découvrir leurs activités : la coopérative Triskalia, l'entreprise TVR « le boucher des éleveurs », Bretagne Viandes société d'abattage, Tromelin Nutrition ou encore le service élevage de la Chambre d'Agriculture.

Par ailleurs, la visite de l'EARL de Parc-Creïs a permis de mieux comprendre la réalité du métier d'éleveur. La visite d'une boucherie artisanale en circuit-court a enfin permis de compléter la vision de la filière de l'amont à l'aval.

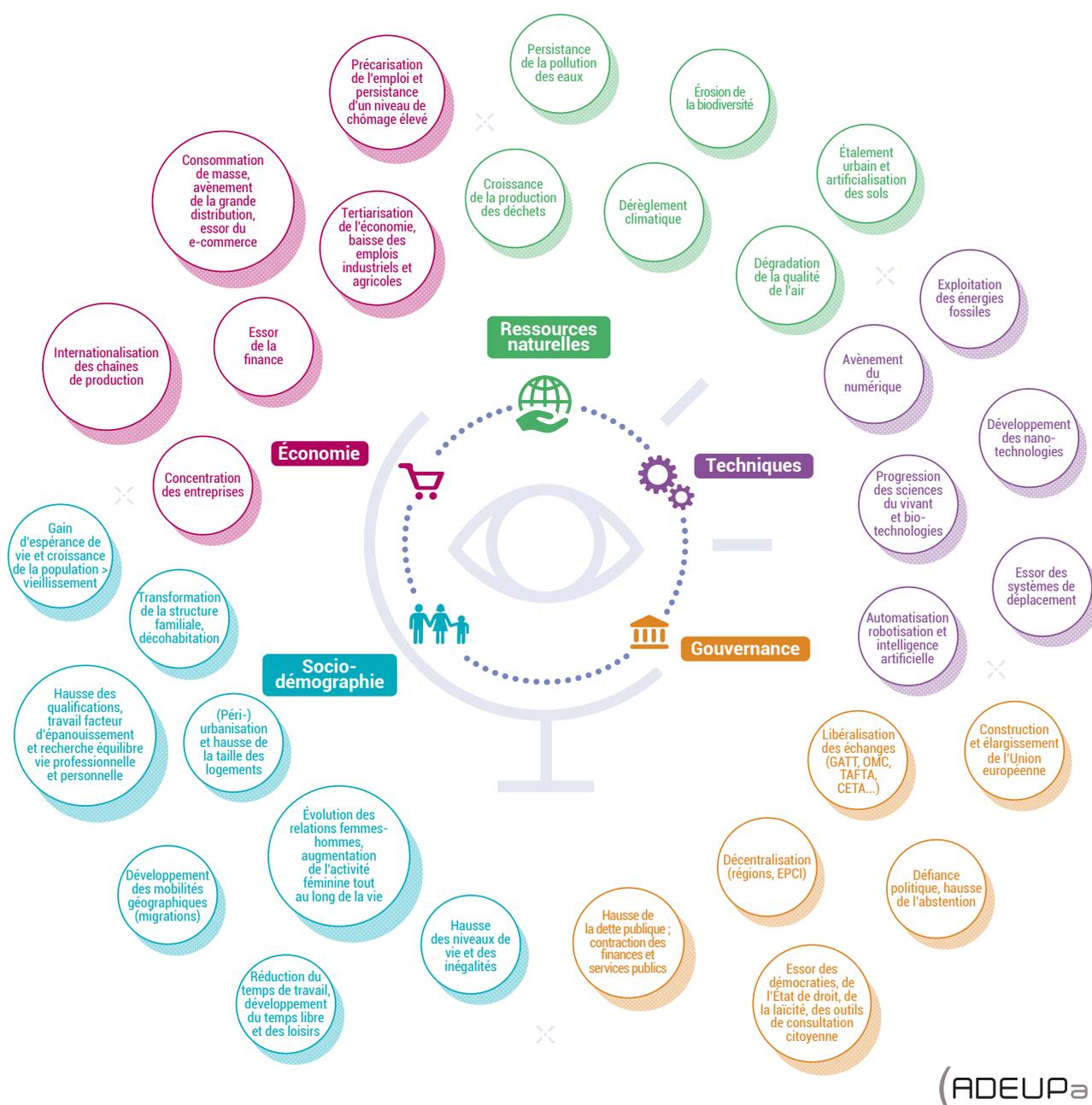
Le tableau atouts-faiblesses-opportunités-menaces présenté en page 10 et la cartographie des enjeux auxquels la filière viande bovine en Finistère fait face en page 11 forment les premiers éléments de restitution de la parole des acteurs rencontrés. Ils nourriront la poursuite de l'étude sur l'identification des actions à mener pour accompagner les évolutions jugées les plus souhaitables pour la filière.



Photo : ADEUPa

Quelques tendances lourdes qui impactent la vie des territoires bretons

En support à l'animation du petit déjeuner du 13 décembre 2018, l'ADEUPa a présenté quelques tendances lourdes qui impactent la vie dans les territoires de l'Ouest breton



(ADEUPa)

Les atouts, faiblesses, menaces et opportunités identifiés par les acteurs de la filière viande bovine rencontrés

- Des modèles économiques différents (spécialisé/polyculture-élevage) permettant de maintenir un niveau de production
- Un savoir-faire autour de l'élevage
- Des outils d'abattage performants (publics et privés)
- Une terre de pâturage favorisant une alimentation fourragère du cheptel et un bien-être animal : une qualité de la viande qui s'en ressent
- Des éleveurs qui maîtrisent davantage la chaîne de production jusqu'à la vente aux distributeurs (maîtrise du prix de revient)
- Une production qui valorise des terres moins productives (plus arides ou géographiquement moins facilement cultivables, valorisation des friches)
- Des races françaises reconnues (charolaise, limousine, blonde d'aquitaine)
- Une bonne traçabilité de production finistérienne

- Un département peu positionné sur cette filière (peu d'exploitations spécialisées, petite production relative aux autres productions)
- Une filière peu organisée
- Une production finistérienne peu lisible du fait de l'absence de race allaitante en Bretagne
- Un contenu de formations qui est peu axé sur les modèles économiques
- Une décapitalisation du cheptel allaitant au niveau national : une crise de l'élevage bovin
- Une mauvaise image environnementale de la viande
- Un coût de l'installation élevé pour cette activité : un capital de départ important et un besoin en foncier pour le pâturage
- Des banques qui sont frileuses à suivre les installations
- Des scandales alimentaires (vache folle, viande de cheval) qui laissent encore des traces
- Une concentration dans les outils d'abattage et de la transformation (Bigard /Socopa)
- Une baisse de la consommation des ménages dans l'alimentaire et encore plus marquée en viande
- Un prix de la viande qui stagne

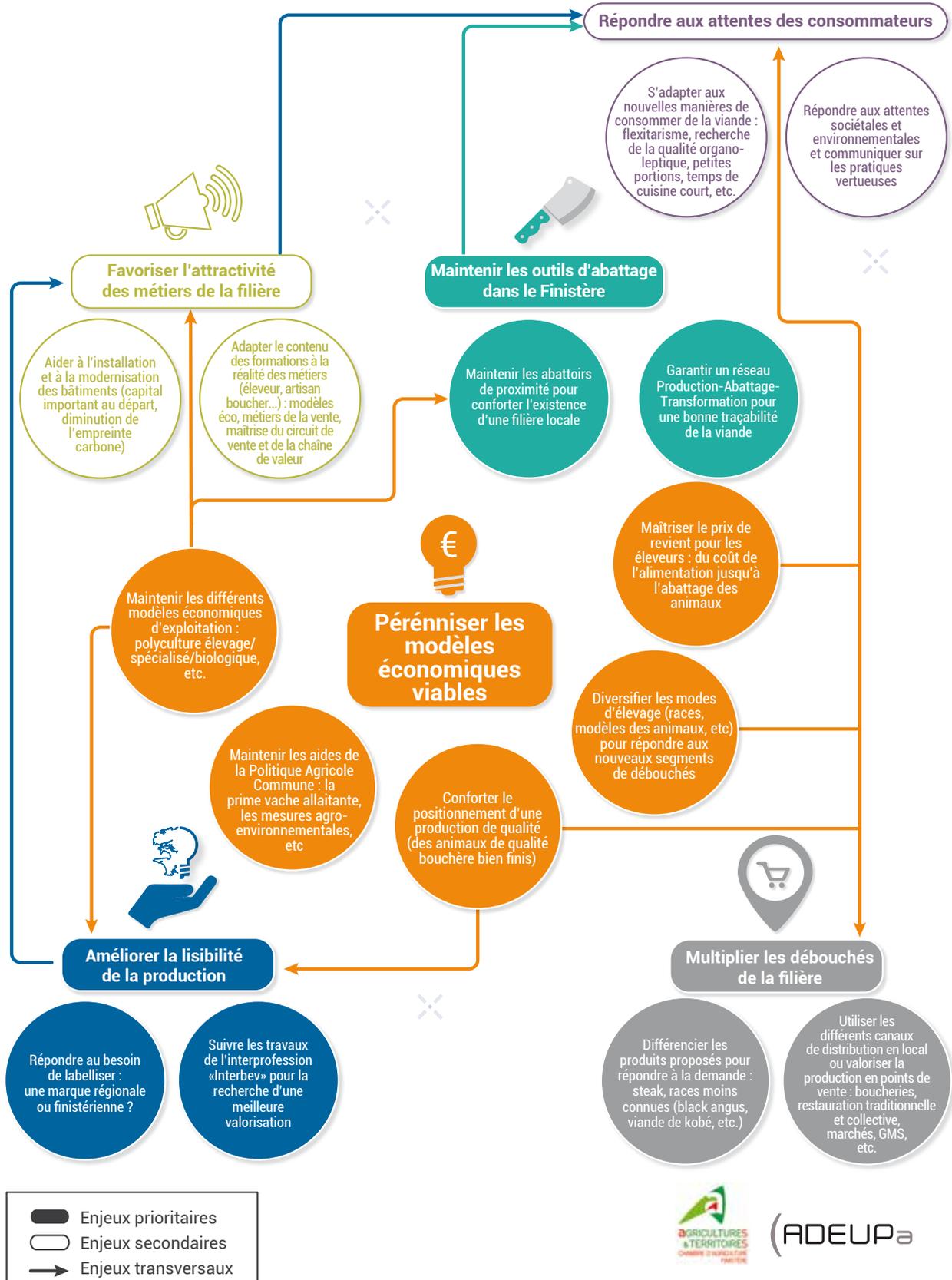


- Une fermeture des abattoirs de proximité
- Une tendance à la baisse des agriculteurs, peu d'installations en viande bovine
- Un mouvement vegan et végétarien et une baisse continue de la consommation de viande
- Une dégradation continue de l'élevage conventionnel par rapport à d'autres modèles économiques
- Une augmentation des normes environnementales et une difficile adaptation des éleveurs
- Une concurrence sur le foncier agricole avec les activités de loisirs et les externalités négatives dues à certaines cultures
- Un jugement sociétal plus dur sur le bien-être animal
- Une production à gros volume : quelle compétitivité face à d'autres régions/pays ?
- Une persistance de prix bas dans la filière.
- Une méthanisation qui utilise du fourrage spécifique : concurrence avec la filière d'élevage

- Une loi Egalim permettant le calcul des prix de revient (avec Interbev)
- Une hausse de la consommation des steaks hachés : des débouchés pour les abatteurs (la plus value n'étant pas captée par les éleveurs)
- Une tendance au flexitarisme : manger moins de viande mais de meilleure qualité
- Un retour de la cuisine plus traditionnelle lors de moments de convivialité
- Un collectif finistérien à organiser ?
- Une augmentation des débouchés possibles pour la filière (circuits-courts)
- Une maîtrise de l'alimentation animale et du prix de revient
- Un développement des marchés haut de gamme
- Une cohabitation de tous les modèles économiques (bio et conventionnel)
- Une méthanisation qui peut être à l'origine d'un complément de revenu
- Des orientations « plus vertes » de la nouvelle PAC



Les enjeux identifiés par les acteurs de la filière viande bovine rencontrés



LES OBSERVATOIRES | ÉCONOMIE

Direction de la publication

Benjamin Grebot

Réalisation

Lucie Bianic
Nadine Le Hir
Joëlle Péron
François Rivoal
Delphine Scheck
Aline Stien

Cartographies

Julien Florant

Mise en page

Dominique Gaultier

Contact

ADEUPa Brest-Bretagne
18 rue Jean Jaurès
29200 Brest
Tél. 02 98 33 51 71
lucie.bianic@adeupa-brest.fr

Dépôt légal

3^e trimestre 2019

Référence

19-045



LICENCE OUVERTE
OPEN LICENCE